

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le 13/02/23

ID : 052-215200403-20230213-2023DEC_14-AI



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE MARNE
ARRONDISSEMENT DE LANGRES
MAIRIE DE BOURBONNE LES BAINS (52400)
☎ 03 25 90 14 80
✉ mairie.de.bourbonne@orange.fr

2023/DEC/ 14

Vente d'un lot de ferraille, sis rue du Souvenir Français, à un administré à Bourbonne les Bains

Le Maire de la Commune de BOURBONNE LES BAINS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2020/7 « Délégations d'attribution de Conseil Municipal au Maire – alinéa n°10 » du 09 juin 2020,

VU les deux propositions d'achat d'un lot de ferraille en date du 04 octobre 2022 et du 1^{er} février 2023 à la Commune de Bourbonne les Bains,

CONSIDÉRANT que la Commune de Bourbonne les Bains souhaite se débarrasser d'un lot de ferraille sis rue du Souvenir Français à Bourbonne les Bains,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Après analyse des deux propositions d'achat, il est décidé de vendre le lot de ferraille sis rue du Souvenir Français à Bourbonne les Bains à Monsieur Jérôme HURTER, sis 9 rue du Teuillon 52400 MELAY, pour un montant de 1 200.00 € qui a émis la proposition la mieux disante.

Article 2 : Monsieur le Maire de la Commune de Bourbonne les Bains est chargé de l'exécution de la présente décision.

Un titre de recettes sera émis au compte « 7078 : Autres marchandises ».

Article 3 : Il sera rendu compte de cette décision au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le 13/02/23

ID : 052-215200403-20230213-2023DEC_14-AI

Copie de la présente décision adressée à :

- Sous-Préfecture de l'arrondissement de la Langres,
- Monsieur le Trésorier de la Commune de Bourbonne les Bains,
- Monsieur Jérôme HURTER

A Bourbonne les Bains,

le 13 février 2023

Le Maire par délégation du Conseil Municipal,



Monsieur André NOIROT

Le Maire de la Commune de Bourbonne les Bains certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et/ou de sa notification et publication.

Notifiée à Monsieur Jérôme HURTER
(Date et signature)

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Hurter', is written below the text 'Notifiée à Monsieur Jérôme HURTER (Date et signature)'. The signature is fluid and somewhat stylized.